

Calanque de Sugiton

Le belvédère de Sugiton offre le plus beau coup d'œil des calanques. Cette randonnée vous fera découvrir la calanque de Sugiton, ses plages aux eaux turquoise et le petit port de pêche de la calanque de Morgiou.

En situation de danger météorologique de niveau Rouge, la piste d'accès à la calanque de Sugiton reste accessible, aller-retour par la piste de 1 à 4.

1 Du parking, passer la petite cabane de la police des parcs de Marseille. Suivre à l'ombre des pins la large piste qui vous conduit au col de Sugiton.

2 20 mn - Du col, prendre à droite la direction du belvédère pour découvrir un magnifique panorama à 360° 3. De retour au col 2 40 mn. Prendre la direction de **Sugiton**. À l'embranchement, prendre le vallon à votre droite. La piste se termine par une esplanade ombragée au pied de la *falaise des Toits*.

4 1h - Suivre le sentier balisé en rouge qui longe la falaise et débouche sur un petit col. En contrebas à gauche se trouve la *calanque des Pierres Tombées*, à droite, la **calanque de Sugiton**. Descendre à droite en direction de la calanque. Le sentier contourne la première plage de la calanque et rejoint la seconde par un escalier. Cette plage est l'endroit propice pour un moment de détente ou un pique-nique.

5 1h15 - Continuer le sentier pour atteindre une échelle qu'il faudra franchir pour poursuivre la randonnée. Le sentier rocaillieux s'arrête brusquement et laisse place à un petit ressaut qu'il faut descendre avec prudence. Continuer le sentier jusqu'à apercevoir le petit port de **Morgiou**. A la première bifurcation, quitter le balisage rouge pour le sentier balisé en pointillés jaunes qui part sur la droite et que nous suivrons jusqu'au parking de **Luminy**.

6 1h45 - Le sentier monte en zigzag pour atteindre un petit ressaut équipé d'une chaîne. Continuer l'ascension jusqu'au col.

7 2h15 - Au col prendre à droite le sentier qui rejoint la piste de Luminy/col de Sugiton. Au croisement prendre à gauche et suivre le balisage en pointillé jaune jusqu'au parking.

2h30 - Arrivée.

Variante : pour découvrir la calanque de Morgiou, ses cabanons, son port, sa plage ou simplement se restaurer au bar-restaurant de la calanque, suivre le balisage rouge au point 6. Aller/retour 30 mn.



ACCÈS

- en bus, ligne 21 du *rond-point du Prado* au terminus.
- en voiture, du *rond-point du Prado* prendre le *boulevard Michelet*, passer l'obélisque. Au rond-point, prendre la direction de la faculté des sciences.

FICHE TECHNIQUE

DISTANCE : 7 km

TEMPS ESTIMÉ : 2 h 30

DÉNIVELÉ : 390 m

DIFFICULTÉ : randonnée. Facile dans sa première partie, le retour demande de l'attention dans les petits passages techniques.

REMARQUE : randonnée à parcourir en toute saison. Montée pénible par forte chaleur.

De part et d'autre de la métropole marseillaise, un immense territoire naturel, entre la vallée de l'Huveaune et la mer, offre un domaine important d'oxygénation. Cet ensemble est formé de plusieurs unités naturelles dont la morphologie du terrain, souvent très sévère, offre une intéressante diversité.

Les calanques, comme l'ensemble de la Provence, sont très sensibles aux incendies, notamment l'été et par temps de mistral.

RÉGLEMENTATION

Durant l'été dans les Bouches du Rhône, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral et peut l'être par arrêté municipal.

En fonction du niveau de danger, l'accès au massif forestier peut être possible toute la journée niveau **Vert** et **Orange**, ou limité à la tranche d'horaires entre 6h et 11h le matin niveau **Rouge** ou interdit toute la journée niveau **Noir**.

Situation de danger météorologique	peu dangereuse	dangereuse	très dangereuse
Période de l'année			
Janv. - Avr. - Mai - Oct. - Nov. - Déc.	Niveau VERT	Niveau VERT	Niveau ORANGE
Février - Mars		Niveau ORANGE	Niveau ROUGE
Juin - Juillet - Août - Septembre	Niveau ORANGE	Niveau ROUGE	Niveau NOIR

Du 1^{er} juillet au samedi précédant le 2^{ème} dimanche de septembre, le niveau de danger feu de forêt est défini chaque jour avant 19h pour le lendemain.

Cette information est accessible auprès :

De la préfecture (site www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr), le Service départemental d'incendie et de secours, des Mairies, en consultant le serveur vocal dédié au n° **08 11 20 13 13**.

RECOMMANDATIONS

N'allumez donc aucun feu.

Ne laissez derrière vous aucune trace de votre passage.

Ne quittez jamais les sentiers.

Ne faites pas de bruits inutiles.

Regardez, sentez, photographiez la flore sans la cueillir.

Pas de camping en dehors des sites d'accueil.

Les chiens doivent être tenus en laisse.

Quoi qu'il en soit, il faut impérativement respecter les consignes de sécurité et de propreté sous peine de forte amende...

QUEL ÉQUIPEMENT ?

Même si elles ne portent pas le nom de montagne, nos collines n'en sont pas plus faciles. Les sentiers et chemins caillouteux, la chaleur, le vent et l'aridité de notre belle Provence nous rappellent à la réalité.

Il faudra donc prévoir un équipement adapté à la pratique de la randonnée :

- sac à dos, chaussures de marche, vêtements de protection contre le vent, la pluie, le froid ; ne pas oublier que la météo peut toujours évoluer ;
- chapeau pour éviter les insulations, lunettes de soleil, crème solaire, sans oublier une trousse de premiers secours ;
- une gourde (1,5 l/personne), un encas et, bien entendu, un pique-nique si vous partez pour la journée.

EN VENTE
En librairie ou
sur www.guidesgoursau.fr

16 balades et randonnées sur Marseille et ses calanques.
Un choix des plus beaux sites à découvrir en famille ou entre amis.

LA PÉRIODE

L'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral.

Il appartient à chacun (promeneur et randonneur), d'évaluer ou de se renseigner sur les conditions climatiques (vent) du moment. (Voir réglementation ci-contre).

LE NIVEAU DE DIFFICULTÉ

Promenade : randonnée avec peu de dénivelé, praticable par tout marcheur et relativement courte.

Balade : randonnée avec plus de dénivelé, plus longue mais toujours sur de bons chemins.

Randonnée : randonnée nécessitant soit un certain entraînement à la marche, soit pouvant présenter des passages délicats ou des difficultés techniques. Ces difficultés ou situations délicates rencontrées sont détaillées dans la randonnée.

L'HORAIRE

Le temps estimé de la randonnée concerne uniquement la durée de marche (non compris les arrêts). Rappelez-vous que l'horaire indiqué n'est qu'un repère adaptable en fonction de la composition du groupe et de la chaleur.

LE PLAN

Par son illustration en 3D, la lecture de carte prend une tout autre dimension et donne le profil de la randonnée. De ce fait l'utilisation de cartes géographiques n'est pas indispensable.

Le nord est indiqué par la boussole dessinée sur la carte.

L'éditeur et l'auteur ne peuvent en aucune façon être tenus pour responsables en cas de modification des informations de cette balade et des aléas dus à des conditions naturelles imprévisibles, en cas d'accidents ou d'incidents survenant sur l'itinéraire ou en cas d'infractions qui pourraient être commises par les utilisateurs de cette fiche rando, notamment à l'encontre de la réglementation sur la propriété privée.

TÉLÉPHONES UTILES

Météo

08 92 68 02 13

Police

17

Pompiers

18 (ou 112, téléphones portables)

SAMU

15

Alpes sommets

ANDROID APP ON Google play

Télécharger dans l'App Store

Mont-Blanc
Alt. 4810m - Dist. 88 km - Cote. 191° - Dén. 2677m